

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
1 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Détersif spécial

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / fournisseur : Patina-Fala France Sarl
Rue : 5, rue de Zimmersheim
Code pays/Code postal/Commune : F – 68400 Riedisheim
Téléphone : 00800 99 22 86 30
Téléfax : 00800 99 22 86 32
E-Mail : info@patina-fala.fr
Service chargé des renseignements : Département « F&E » et sécurité du produit
Contact, E-Mail : Patina-Fala, info@patina-fala.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignement en cas d'urgence : Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris -Hôpital Fernand Widal, 200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10, Tél. : 01 40 05 48 48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Skin sens. 1, H317
Eye dam. 1, H318
Aquatic chron. 3, H412

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi irritant
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau (contient (+)-p-Mentha-1,8-diène).
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
2 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
S37 Porter des gants appropriés.

2.2 Éléments d'étiquetage

Picto-gramme(s) de danger:



GHS07

GHS05

Mention(s) d'avertissement:

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Contient: Alcool, C12/C15, ramifié et linéaire, éthoxylate, propoxylate.

Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient en conséquence des réglementations locales.

Informations supplémentaires sur les dangers (EU):

-

2.3 Autres dangers

Non applicable.

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
3 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détergant spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

SECTION 3 : Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique du mélange : Mélange aqueux

Description	% poids	Identification	Classification - 67/548 EG
			- 1272/2008 (CLP)
2-Aminoéthanol	1-5	CAS 141-43-5 EINECS 205-483-3 Index 603-030-00-8 Reg.-Nr. 01-2119486455-28	C, R34, Xn, R20/21/22, Xi R37 Met. Corr. 1, H290 Acute Tox 4, H302 Acute Tox 4, H312 Acute Tox 4, H332 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE3, H335
Alanine, N,N-bis(carboxy-méthyl)-sel de trisodium	1-5	CAS 164462-16-2 Reg.-Nr. 01-0000016977-53	- Met. Corr. 1, H290
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	5-15	CAS 112-34-5 EINECS 203-961-6 Index 603-096-00-8	Xi, R36 Augenreiz. 2, H319
2-Butoxyéthanol	1-5	CAS 111-76-2 EINECS 203-905-0 Index 603-014-00-0 Reg.-Nr. 2119475108	Xi, R36/38; Xn R20/21/22 Akut Tox. 4, H302 Akut Tox. 4, H312 Akut Tox. 4, H332 Hautreiz. 2, H315 Augenreiz. 2, H319
Alcool, C12-C15, ramifié et linéaire, ethoxylate, propoxylate	1-5	CAS 120313-48-6 Reg.-Nr. 02-2119548508-30 Polymer Einsatzstoffe gelistet in EINECS	Xi R38, R41; N, R50 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic chronic 3, H412
(R)-p-Mentha-1,8-dien, extrait d'orange	1-2	CAS 8028-48-6 EINECS 232-433-8	Xi, N; R10, R38, R43, R50/53, R65 Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Cumolsulfonate; sel de sodium et potassium	1-5	CAS 28348-53-0, 28085-69-0 EINECS 248-983-7, 248-827-8	Xi, 36 Eye Irrit. 2, H319

Vous trouverez les énoncés complets, qui ici sont appelés phrases R et phrases H, dans le point 16.

Composition (648/2004; DetVO):

moins de 5% de tensioactifs non-ioniques, parfums, limonene.

Autres composants :

-

Autres informations :

-

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
4 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit. A conserver hors de la portée des enfants.

Après inhalation :

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Après contact avec la peau :

Laver à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux en écartant les paupières 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consultez immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire un peu d'eau. Consultez un spécialiste /médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Mesures générales :

La substance elle-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction :

Eteindre l'incendie avec des extincteurs appropriés.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces, d'autres produits toxiques n'est pas à exclure.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Ne pas laisser le produit dans les yeux ou sur la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
5 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détergant spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections:

Aucune.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer le produit concentré uniquement avec des gants et des lunettes de protection. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans l'emballage d'origine. Veuillez respecter les lois et réglementations relatives au stockage et à l'utilisation de substances polluantes. Température de stockage : température ambiante.

Indications concernant le stockage commun:
Autres indications sur les conditions de stockage :

Aucun
Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit à utiliser de manière appropriée.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Description, substance	CAS	Pays	Valeur limite 8 h		Valeur limite – Court terme	
			ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
2-(2-Butoxyéthoxy) éthanol	112-34-5	France	10	67,5	15	101,2
2-Butoxyéthanol	111-76-2	France	10	49	50	246
2-Aminoéthanol	141-43-5	France	1	2,5	3	7,6
(R)-p-Mentha-1,8-dien /D-Limonene	8028-48-6	Allemagne	5	28	20	112

Remarque :
Date,
référence

-
16.03.2016, <http://limitvalue.ifa.dguv.de/>

Indications complémentaires: servent de base les nomenclatures valides à la fabrication.

8.2 Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
6 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détergant spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

Mesures générales de protection et d'hygiène :	Les personnes en contact régulier avec des produits chimiques (produits de nettoyage) doivent respecter les mesures de sécurité. Tenir éloigné des boissons et denrées alimentaires. Bien se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Protection respiratoire :	Aucune requise.
Protection des mains :	Portez des gants de protection en Nitril de Catégorie III d'après la sélection des matériaux pour gants EN 374. Faites attention aux indications du fabricant concernant la perméabilité et la longévité, ainsi que les conditions particulières sur le lieu de travail (charges mécaniques, durée du contact).
Matériau des gants	Par exemple. Des gants en caoutchouc nitrile (NBR). Des gants en caoutchouc fluoré (Viton)
Temps de pénétration du matériau des gants	Le temps de pénétration dépend de l'épaisseur du matériau du gant. Les détails de ce qui est demandé par le fabricant de gants de protection. Remplacer les gants à l'heure. Exemple: 60-120 min. à 0,33 mm
Protection des yeux :	Lunettes de protection.
Protection du corps :	Vêtements spéciaux de protection.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Parfumé

pH :	10,5 à 20°C (conc.)
point de fusion/point de congélation :	Environ 0°C (eau).
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Environ 100°C (eau).
Point d'éclair :	Non applicable.
taux d'évaporation:	Non déterminée.
inflammabilité:	Incombustible.
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité; :	Non applicable.
pression de vapeur	Non déterminée.
densité de vapeur:	Non déterminée.
densité relative	1,04 g/cm ³ (20°C)

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
7 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détergant spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

solubilité(s)	Soluble avec l'eau
coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
température de décomposition:	Non déterminé.
viscosité;	Non déterminé.
propriétés explosives	Non applicable.
propriétés comburantes.	Non applicable.

9.2 Autres informations

-

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées des stockage. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec d'autres produits d'entretien.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	dose efficace/ concentration	Dose opérante	Espèce	Espèce
2-(2-Butoxyethoxy) éthanol	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/4 h (inhal.)	2.410 mg/kg >2.764 mg/kg - mg/l	Souris Lapin -	- - -
2-Butoxyéthanol	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/4 h (inhal.)	1.746 mg/kg >2.000 mg/kg 2-20 mg/l	Rat Guinea pig Rat	- OECD402 -
2-Aminoéthanol	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/4 h (inhal.)	1.515 mg/kg 1.000 mg/kg >1,48 mg/l, Dampf	Rat Rat Rat	OECD 401 - -
R)-p-Mentha-1,8-dien, Orangenextrakt	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/2 h (inhal.)	4.400 mg/kg >5.000 mg/kg - mg/l	Rat Lapin -	- - -
Cumolsulfonat, sel de sodium et potassium	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/2 h (inhal.)	7.000 mg/kg >2.000 mg/kg - mg/l	Rat Lapin -	- - -
Alcool, C12-C15, ramifié et linéaire, ethoxylate, propoxylate	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/2 h (inhal.)	>2.000 mg/kg >2.000mg/kg - mg/l	Rat Rat -	- - -

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
8 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

Toxicité aiguë	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Corrosion/irritation de la peau:	Provoque une irritation cutanée. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le mélange est classé comme Provoque des lésions oculaires graves. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Le mélange est classé. Peut provoquer une allergie cutanée. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Mutagénicité sur les cellules germinales;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Cancérogénicité;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Toxicité pour la reproduction;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Résumé de l'évaluation des propriétés CMR	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée; danger	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le mélange a des propriétés dangereuses pour l'environnement (voir la section 2). La classification des propriétés environnementales a été effectué conformément au règlement (CE) no. 1272/2008.

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
9 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

Composants	Dose efficace/ Concentration	Durée de l'essai	Espèce	Méthode
Alcool, C12-C15, ramifié et linéaire, ethoxylate, propoxylate	LC50= 0,1-1 mg/l	96 h	poisson	OECD 203
2-Butoxyéthanol	LC50=1474 mg/l	96 h	poisson	OECD203
2-(2-Butoxyéthoxy) éthanol	LC50=1300 mg/l	96 h	poisson	-
2-Aminoéthanol	LC50=150 mg/l	96 h	poisson	-
(R)-p-Mentha-1,8-dien	LC50=0,72 mg/l	96 h	poisson	-
Cumolsulfonat, sel de potassium et sodium	LC50=>450 mg/l	96 h	poisson	-

12.2 Persistance et dégradabilité:

Le produit contient des agents tensioactifs biodégradables conformément à la WRMG et à la directive 67/548/CEE sur les détergents (voir le point 15).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé pour le mélange.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Selon les informations disponibles, les critères de classification PBT ou vPvB ne sont pas remplies.

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Le produit concentré doit être remis à une entreprise de traitement des déchets. Code déchets: 200130. Après utilisation les solutions diluées dans l'eau peuvent être évacués dans les égouts.

Emballages non nettoyés :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'un recyclage.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport par terre ARD/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train)

Pas de marchandises dangereuses.

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
10 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement :

**14.6 Précautions particulières à prendre
par l'utilisateur**

Transport maritime IMDG/GGVSee

Pas de marchandises dangereuses.

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement :

**14.6 Précautions particulières à prendre
par l'utilisateur**

Transport aérien ICAO/IATA

Pas de marchandises dangereuses.

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement :

**14.6 Précautions particulières à prendre
par l'utilisateur**

**14.7 Transport en vrac conformément à
l'annexe II de la convention MARPOL
73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

**15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière
de sécurité, de santé et d'environnement:**

RÈGLEMENT (CE) N° 648/2004 (EG)

Le produit remplit les critères fixés dans le
règlement (CE) n ° 648/2004 ensemble.

Détails des composants voir section. 3

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006:

Appendice XIV, REACH Art. 57

Classe risque aquatique (WGK)

SVHC (substances extrêmement
préoccupantes) ne sont pas utilisés.

WGK 2, selon VwVwS, Appendice 4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Limite d'utilisation :

Aucune

Les agents tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) n°648/2004 relatif aux détergents. La documentation confirmant cette affirmation sera conservée et mise à la disposition des autorités compétentes des états-membres et uniquement à elles, soit directement soit sur demande d'un fabricant de détergents.

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
11 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indication des modifications:

Dernier numéro de version /dernier date de révision : Version - /06.09.2012

16.2 Abréviations et acronymes:

Aucune

16.3 Principales références bibliographiques et sources de données

Aucune

16.4 Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Risques physiques: examen des données d'essai (pH), la méthode de calcul
Santé et l'environnement des risques: Méthode de calcul

16.5 Texte des phrases

Phrases R utilisées dans la fiche aux paragraphes 2 et 3:

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases H utilisées dans la fiche aux paragraphes 2 et 3:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH utilisées dans la fiche aux paragraphes 2 et 3:

-	
---	--

16.6 Informations complémentaires

Fiche de données de sécurité
Conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006



Date d'impression :
16/03/2016

Révision :
Version 1.0, 16.03.2016

Page :
12 / 12

Nom du produit :
Code du produit :

Détersif spécial
1910 (10 l), 1911 (1 l), 1955 (5 l)

Les indications mentionnées ci-dessus sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit dans le sens d'une spécification technique.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel